

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

12^e année, numéro 28 Lundi, 30 mars 1981

Un colloque important pour les organisations et pour les syndicats

Le département des Sciences de l'administration de l'UQAR organise les 7 et 8 mai prochains un colloque dont le thème sera: "Evolution de la vie au travail et efficacité des organisations: quelques expériences concrètes".



Accroissement de la productivité et amélioration de la qualité de la vie au travail sont des sujets qui reviennent souvent, autant dans les discussions de gestionnaires que dans les réunions syndicales. Ces sujets seront traités à la fois du point de vue pratique par l'exposé d'expériences concrètes et en même temps au niveau théorique par les communications de spécialistes.

Les entreprises, mais aussi les services publics, se soucient de plus en plus d'accroître leur productivité: les uns

pour être capables de résister à la concurrence, les autres en raison des restrictions budgétaires qui les obligent à offrir des services équivalents avec moins de ressources.

D'un autre côté, les salariés réclament une amélioration de la qualité de la vie au travail, par exemple une diminution des risques d'accident ou de maladie, une participation accrue aux décisions qui les concernent directement, un travail plus intéressant aux horaires plus souples.

Comment concilier alors ces exigences? Sans doute ne sont-elles pas véritablement opposées. Il semble en effet que de meilleures conditions de travail et une organisation des tâches plus soucieuse des aptitudes des employés vont au contraire permettre à l'organisation de travailler plus efficacement et d'améliorer sa rentabilité.

Le département des Sciences de l'administration de l'UQAR veut favoriser par ce colloque un échange de points de vue sur les problèmes concrets qui préoccupent actuellement les administrations et les syndicats. On peut citer: l'implantation de la loi 17 sur la santé et la sécurité au travail dont la mise en place va profondément affecter la vie des entreprises.

D'autres questions importantes seront également abordées: l'attitude de la direction ou des syndicats face aux changements, comme l'informatisation des bureaux

(suite à la page 2)

L'organisation d'un colloque spécialisé à Rimouski

Un défi à relever

Deux activités d'envergure se tiendront à l'UQAR en mai. En plus du congrès sur l'implication sociale en éducation et en santé mentale, prévu du 19 au 22 mai, on annonce maintenant la tenue d'un colloque sur l'évolution de la vie au travail et l'efficacité des organisations, les 7 et 8 mai.



Pour Jean-Louis Chaumel, le principal organisateur de ce colloque sur la vie au travail, le fait qu'un tel événement se déroule à Rimouski relève du défi. "Les colloques sur des thèmes assez complexes furent longtemps réservés aux grandes villes, là où il y a une clientèle assurée sur des questions d'un minimum d'actualité. La tenue d'activités spécialisées importantes à Rimouski contribue à briser notre isolement et à faire valoir nos réflexions."

(suite de la page 1)

UN COLLOQUE IMPORTANT...

par exemple qui va bouleverser certaines habitudes. Les cadres par ailleurs s'inquiètent de leur rôle dans l'entreprise tandis que les employés s'intéressent à la flexibilité de leurs heures de travail. L'industrie de la pêche quant à elle, se préoccupe de la productivité de ses usines.

Pour répondre à ces questions, plus de 30 personnes-ressources interviendront dans les 12 ateliers que comptera ce colloque de 2 jours. Il s'agira de spécialistes, de responsables syndicaux mais aussi de gestionnaires qui ont de l'expérience dans les domaines abordés.

Toutes les personnes intéressées par ce colloque peuvent prendre des informations et s'inscrire en s'adressant à Jean-Louis Chaumel, UQAR, tél.: 724-1562.

Jean-Louis Chaumel poursuit: "Nous avons voulu faire un colloque pratique, qui répond aux besoins des questions régionales. Les thèmes abordés ont été déterminés après consultation des différents milieux syndicaux et d'entreprises. Par exemple, l'implantation de la loi sur la santé et la sécurité au travail, le rôle et la syndicalisation des cadres, la question de la modernisation et de l'efficacité des usines de pêche, semblent être des sujets qui suscitent de l'intérêt dans la région.

"Certains pourraient voir dans ce colloque une occasion de développer de nouveaux thèmes pour faire travailler les gens davantage. C'est là une facette de la question du travail, mais on ne peut cacher par ailleurs le problème du pouvoir dans l'entreprise, et les questions plus concrètes comme la diminution des accidents de travail ou la modification des heures de travail, qui sont souvent des réclamations des employés. Les secrétaires de l'UQAR souhaitent, par exemple, que l'on adopte des horaires flexibles de travail. Un tel sujet sera abordé au cours du colloque. Je pense qu'il est possible de trouver certains terrains de discussion pour améliorer la vie au travail, et nous avons tenté d'identifier ces zones communes d'intérêt."

Le colloque est destiné à tous les responsables qui travaillent dans des organisations privées ou publiques, et aux responsables syndicaux. En raison du coût élevé de l'inscription, les organisateurs sont prêts à favoriser l'accessibilité des travailleurs, des délégués syndicaux ou des étudiants universitaires de 3e année ou de maîtrise, en abaissant pour eux les tarifs. Une centaine de personnes sont attendues.

Jean-Louis Chaumel enseigne le management et la gestion des ressources humaines à l'UQAR. "Dans ce domaine présentement, dit-il, on est préoccupé par le désintéressement des gens au travail et par l'arrivée massive de l'informatique dans les bureaux. On recherche de nouvelles formes d'organisation du travail. À cet égard, le colloque peut être utile à plusieurs organismes, entreprises et institutions."

En plus de Jean-Louis Chaumel, les principaux organisateurs du colloque sont trois autres professeurs en administration à l'UQAR: François Delorme, Louis Gosselin et Jean-Pierre Roger.

ADOPTÉ

COMMISSION DES ETUDES

A sa réunion (130e) du 23 mars 1981, la Commission des études a recommandé au Conseil d'administration:

- d'accorder deux nouveaux postes de professeur régulier, l'un en océanographie physique au Département d'océanographie, l'autre en andragogie au Département des sciences de l'éducation;
- d'adopter des critères d'éligibilité aux deux postes mentionnés ci-dessus;
- d'ouvrir deux nouveaux programmes à la session d'automne 1981, celui de doctorat en océanographie et celui de certificat de premier cycle en andragogie et de rattacher administrativement ces programmes, le premier au comité des programmes d'études avancées en océanographie, l'autre au module d'enseignement secondaire.

Centre de documentation administrative

Pour un système...

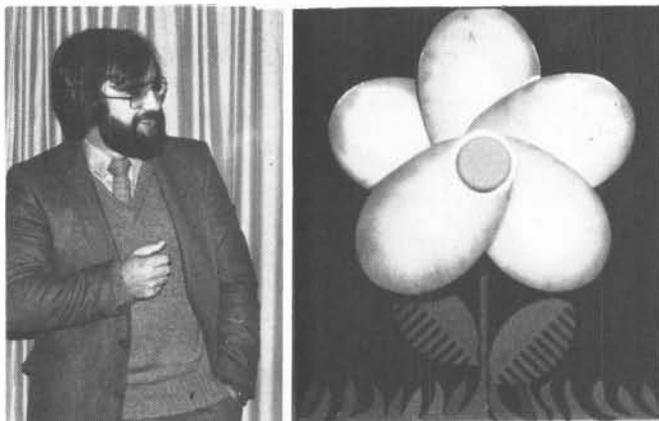
Cours de français, cours de géographie, cours de mathématiques... À l'élémentaire comme au secondaire, chaque matière a son programme établi, son champ d'étude bien délimité et ses tests à passer. Au lieu de cloisonner chaque matière scolaire, pourquoi ne pas partir d'éléments près du vécu de l'enfant pour développer ses aptitudes dans plusieurs domaines à la fois?

La norme est impitoyable. L'enfant qui rate trop d'examen ou qui rêve en classe, se retrouve bientôt dans les voies allégées, avec l'étiquette plus ou moins marquée de la déficience. Pourquoi ne pas trouver des compétences à l'enfant plutôt que des déficiences?

Ces questions, Arthur Gélinas, professeur en sciences de l'éducation à l'UQAR, s'y intéresse depuis dix ans dans ses recherches. La théorie des systèmes, appliquée au domaine de l'éducation, semble être pour lui une solution intéressante pour remplacer les modèles actuels qui sont insatisfaisants. Le sociologue Fernand Dumont reprochait récemment à l'école actuelle, en dépit de ses bonnes intentions de démocratiser l'enseignement, d'avoir "déraciné l'enfant de sa culture quotidienne".

L'approche systémique en éducation peut consister d'abord à considérer l'enfant comme un ensemble complexe, vivant une prodigieuse variété d'interactions dans la société, ce système auquel il participe.

Pour expliquer l'application de la théorie des systèmes en éducation, Arthur Gélinas a réalisé, en collaboration avec le Service audio-visuel de l'UQAR, un vidéo d'une heure intitulé "Pour un système...". Le vidéo vient tout juste d'être présenté pour la première fois en public, devant près de 300 personnes, lors du 6e congrès annuel de l'Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage. Le congrès, qui se déroulait à Montréal du 18 au 20 mars, avait pour thème "Intégration: crise ou défi".



L'enfant est comme une fleur

"Le vidéo me semblait être la méthode appropriée pour bien expliquer la théorie de base et pour pouvoir garder le document disponible", affirme Arthur Gélinas.

Pour illustrer que l'enfant est comme une particule dans l'organisme social, une particule en interaction avec son milieu, Arthur Gélinas a utilisé le symbole d'une fleur. Chacun des

pétales indique une relation de Philippe, la vedette du film, avec son milieu. L'éclosion des pétales va de pair avec son épanouissement personnel.

Par exemple, Philippe vit d'abord, avec sa famille, dans un système affectif, où chacun a besoin des autres et apporte sa contribution. Par ailleurs, chaque samedi matin, Philippe participe à un cours de natation, cet effort et cette dépense physique qui conduisent à une valorisation de lui-même. En étant livreur de journaux, il s'intègre au système économique et prend conscience de la réalité sociale de son milieu; avec l'argent qu'il gagne, il s'achète un livre de natation. L'école représente un autre système de relations de Philippe avec la société. L'école prépare les jeunes à la vie adulte et leur fait acquérir les connaissances pour pouvoir travailler.

L'enfant qui s'intègre à une classe amène avec lui des compétences et un désir d'en savoir davantage sur les questions quotidiennes. Y a-t-il une fusée qui part pour l'espace que l'enfant s'interroge sur l'astronaute et l'espace. La pluie tombe: l'eau, le cycle atmosphérique, les rivières sont à l'ordre du jour. La classe peut ainsi vivre son français, ses mathématiques, son histoire, sa géographie, tout cela à la fois, à l'aide d'un savoir plus global. La matière enseignée est considérée comme un tout.

Un enfant amène une pomme à l'école? L'enseignant peut exploiter la situation: à partir d'une pomme, l'enfant peut développer son savoir mathématique (additions, fractions), son français (pomme, pommier, pommette; haut comme trois pommes, tomber dans les pommes), il peut apprendre une recette (tarte aux pommes), aiguïser ses sens (senteur et goût de pomme), être initié aux lois de la gravité (la pomme de Newton), etc.

La classe devient un système d'offre et de demande de savoir. Chaque enfant y apporte son désir d'apprendre et ses propres connaissances. Les compétences de chacun sont mises à profit.

Ces compétences sont de trois ordres:

- le savoir-être, qui est le partage d'un vécu, l'ensemble des expériences humaines d'une classe. Par exemple, travailler en équipe implique de savoir respecter les autres, d'apprendre à garder le silence à certains moments;
- le savoir: si un étudiant propose de travailler sur les astronautes, un tel sujet, en autant que le groupe est d'accord pour l'aborder, permet d'amorcer un ensemble d'apprentissages spécifiques, que ce soit en français, en arts plastiques ou en sciences;
- le savoir-faire: ce sont les médiateurs de connaissances, soit l'enseignant, les parents, les objets, les livres, les événements.

La tâche de l'enseignant est d'identifier les compétences contenues dans un groupe et de voir les connaissances que chacun souhaite acquérir. "On ne cherche plus alors à éliminer les déficiences, comme c'est le cas présentement, mais bien à valoriser les compétences", constate Arthur Gélinas. "Il est nécessaire de recadrer complètement notre perspective de l'école, redéfinir le milieu et le remettre dans les mains des intervenants.

(suite à la page 4)

EN BREF...

- C'est le temps de se procurer une carte d'entrée pour le party de Pâques des employés syndiqués de l'UQAR. L'événement se déroulera au Salon bleu, à compter de 17 h, le jeudi 9 avril. 5 \$ l'entrée. Au menu, un buffet de la maison Brillant.
- Francine Cimon a été nommée au poste de secrétaire au Décanat 1er cycle, affectée au module Administration. On pourra la rejoindre au poste téléphonique 1545.
- Le Syndicat du personnel de service de l'UQAR (SCFP 1575) a décidé de transférer ses fonds de la Caisse populaire de Rimouski à celle de St-Yves (succursale de Pointe-au-Père), dans un geste de solidarité avec les employés en grève de la Caisse populaire de Rimouski.
- Carol Saint-Pierre, du Service des activités physiques et sportives, dirigera bientôt son club de hockey Atome CC (9 et 10 ans) à un tournoi tenu à Hull. Les fils de Pierre Bélanger (décanat) et de Simon Papillon (département des Sciences de l'éducation) font partie de l'équipe.
- La semaine prochaine, les étudiants du cours "Atelier de journalisme", donné par Lisette Morin, envahiront les pages du bulletin UQAR-Information pour nous donner un aperçu de leur savoir-faire.

SOCIO-CULTUREL

- Au Cinéma 4, ce soir lundi, *Sibériade*, fresque historique de la vaste Sibérie. Dimanche (15 h et 20 h) et lundi (20 h) prochains, 5 et 6 avril, *C'était demain*, une poursuite pleine de rebondissements, de l'Angleterre de 1893 au San Francisco de 1979.
- À la salle Georges-Beaulieu, le mardi 31 mars à 20 h 30, Julos Beaucarne, un barde de Belgique.
- Jusqu'au 13 mai, à la Galerie Basque, le peintre Basque présente 45 de ses oeuvres sur le thème "Nos montagnes et nos rivières".
- Jusqu'au 19 avril, le Musée régional présente "Apprentissage", une exposition qui met en valeur l'existence de la relation musée et éducation esthétique dans les écoles. Des enfants de niveau primaire exposent leurs travaux et écrits. Tout le travail d'éducation qui a précédé cette exposition, sous la responsabilité de Michèle Corriveau, visait à démystifier les arts visuels et à éveiller la perception et le sens critique. Au Musée également, l'exposition "Dix mètres cubes" continue.

CONFÉRENCES

Le module d'Histoire organise pour le 6 avril prochain une conférence sur la situation Canada-Québec: la conjoncture actuelle. Le conférencier est Stanley B. Ryerson, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal. Le tout se passe au local D-508, le lundi 6 avril, à 19 h 30.

(suite de la page 3) "Pour un système..."

"C'est dans cette perspective que les agents de l'éducation peuvent prendre en charge le problème de l'intégration des enfants en difficulté. On sait qu'actuellement, dans le système d'éducation au Québec, on tend à transférer les enfants en difficulté de la classe spéciale à la classe régulière, sans analyser la capacité d'intégration de cette dernière. Le vidéo propose une vision nouvelle de cette question, en redéfinissant la classe en tant que système de croissance personnelle permettant une participation différenciée de chaque membre, selon les compétences de chacun.

"Cela peut impliquer une plus grande autonomie des établissements scolaires. Chaque école pourrait avoir son conseil d'orientation, administrerait ses propres ressources et préparerait son propre programme. Une conséquence possible de cette prise en charge de l'école par les intervenants eux-mêmes serait la fermeture des commissions scolaires. Les écoles entreraient directement en relation avec les directions régionales du ministère de l'Éducation."

D'autres projets

Après ce vidéo qui explique une façon d'appliquer l'approche systémique à l'éducation et à l'intégration, Arthur Gélinas caresse l'idée de procéder à une série vidéo sur les sous-systèmes: le savoir, le savoir-faire, le savoir-être.

En attendant, le vidéo initial, qui s'adresse aux principaux intervenants du domaine de l'éducation et aux futurs éducateurs, est disponible au Service de l'audio-visuel de l'UQAR (local D-408).

ANNIVERSAIRES

- 1 avril: Pierre Bruneau, département des Lettres et Sciences humaines;
- 2 avril: Charlotte Ouellet, département des Sciences religieuses;
- 3 avril: Rodrigue Bélanger, département des Sciences religieuses;
- 4 avril: Pierre Paradis, département des Sciences de l'éducation;
- 6 avril: Benoît Beaucage, département des Lettres et Sciences humaines;
- 6 avril: Jean-Marc Duguay, département des Sciences pures;
- 6 avril: Claude Plante, Bibliothèque;
- 7 avril: Pierre Collins, Bibliothèque;
- 8 avril: Jacques Pelletier, département des Lettres et Sciences humaines;
- 9 avril: Sonia Saint-Pierre, Bureau du registraire;
- 10 avril: Paul Lepage, Service des finances;
- 10 avril: Yves Michaud, Cartothèque;
- 11 avril: Jean-François Abgrall, département des Sciences de l'administration;
- 11 avril: Marcel Labonté, Service de l'informatique;
- 11 avril: Gérard Mercure, Bibliothèque.

OPINION

La censure du « nonsense »

La tournure des événements ne semble plus tourner depuis que les détenteurs du "bon sens" ont décidé d'éliminer la pratique du "nonsense" dans les affaires organisationnelles. En effet, suite aux réactions de censure suscitées par le texte de J. Daignault, il convient de s'attarder à ce qui semblait au départ un fait divers mais qui est devenu par la suite une situation tout à fait particulière dont les retombées peuvent influencer dorénavant nos actes quotidiens.

Par l'introduction d'un texte signé de sa main dans la brochure d'information du programme d'enseignement en adaptation scolaire, J. Daignault a tenté de faire valoir une autre pratique politique que celle à laquelle nous sommes habitués et hors de laquelle il nous a semblé possible jusqu'à présent de penser et d'agir. La pratique désormais historique du combat patronal-syndical, avec ses règles, ses stratégies, sa mécanique, nous laisse souvent penser qu'il ne peut y avoir d'autres discours tellement ce discours informatif dominant occupe tout notre champ conceptuel.

Or voici qu'on nous présente un nouveau coup dans ce jeu organisationnel. Inattendu, inconvenant, inouï, il nous questionne, il nous dérange. Il consiste tout simplement à insérer à l'intérieur d'un document à caractère informatif, un texte d'ordre plutôt expressif. Les conséquences de ce fait inusité appellent un examen plus approfondi.

Selon l'administration, le problème, semble-t-il, réside non pas tant dans le texte lui-même que dans sa présence dans le document-programme. On le sait, la tradition administrative nous aura habitués à un langage particulier pour traiter les problèmes et par conséquent peu d'administrateurs sont particulièrement enclins à perdre leur temps avec des délires philosophico-littéraires. Que les poètes ou philosophes écrivent, on veut bien l'admettre, mais de là à supporter leur libidinité dans les affaires administratives - toujours très sérieuses - là, ça ne va plus! Telle paraît être en substance la position de l'administration.

Mais c'est précisément cet ordre des choses que, par sa présence à l'intérieur du document de programme, le texte de J. Daignault conteste. C'est cette attitude de répartiteur formalisée, en "d'une part et d'autre part", c'est cet établissement d'un lieu pour ceci et d'un autre pour cela; c'est ce "bon sens" qui sédentarise tout, qui sépare le dans-la-norme du hors-norme, qui arrête la tournure de tourner.

Donc deux visions du langage administratif sont en présence: d'une part les autorités de l'Université qui n'acceptent qu'un langage purement administratif et d'autre part, un professeur s'obstinant à vouloir juxtaposer son texte expressif au document informatif.

On se sera rendu compte, je l'espère, que si le mutin est dur à mâter, c'est que le problème soulevé s'inscrit précisément dans le cadre de ses recherches portant sur l'engagement politique du pédagogue-artiste. Ce fait divers n'est

donc banal qu'en apparence et l'on comprendra ainsi l'insistance du professeur. On aura tort aussi, - soit dit en passant - de hocher la tête avec condescendance en pensant à la jeunesse du candidat. Ce serait faire preuve d'un paternalisme inquiétant.

L'examen de la correspondance échangée entre les deux parties, et maintenant rendue publique, témoigne d'une part du sérieux de l'argumentation du professeur et d'autre part fait ressortir les faiblesses dans celle de l'administration. En effet, pour étayer son refus, l'administration précise que le cahier de programme est un "document d'information qui doit être clair et précis pour les étudiants" et que le texte de J. Daignault "ne correspond pas à cette norme", d'où ordre de retirer le dit texte. Il semble cependant y avoir un écart entre la norme de rédaction du cahier de programme telle que décrite par l'administration et l'utilisation qu'on en a fait pour statuer sur le texte de J. Daignault. La norme réfère à un document et le jugement de censure porte sur un texte du document. Aussi, J. Daignault a-t-il raison, à mon avis, d'insister sur le fait que son texte ne ternit en rien la clarté d'information du document de programme dans lequel on retrouve, comme dans tous les autres d'ailleurs, la liste des objectifs du programme, la description des cours, etc. Le texte de J. Daignault ne remplace pas l'information sur le programme, et le professeur réclame tout simplement le droit de l'insérer dans le cahier de programme, de le juxtaposer au langage administratif en vigueur. Ce que l'administration n'a pas compris, ou peut-être trop bien compris, c'est l'effet pervers particulier que crée la présence de ce texte dans le document de programme. En proposant à l'auteur de le publier ailleurs, sous prétexte qu'on ne le censure pas, on coupe sur le champ tout le sens de ce texte et on pratique de fait une censure. Ce texte ne prend son sens que dans la brochure, ailleurs il est sans conséquence et pas plus dérangeant que les carnets de Sandy Burgess.

Non seulement le texte ne limite pas l'information sur le programme, il l'enrichit en plaçant directement l'étudiant d'enfance inadaptée en face de toute la problématique de l'inadaptation. L'étudiant n'est-il pas confronté à un texte dit inadapté, hors norme, tout comme sont étiquetés les enfants avec lesquels il travaillera?

Puisque la raison invoquée par l'administration ne semble pas faire le poids de la réfutation, alors J. Daignault a raison de réclamer la levée de la censure. Si l'autorité en tant que "représentante du "bon sens" " ne peut pas par la force de ses arguments démontrer la non-pertinence du "nonsense" dans un cahier de programme, elle n'a d'autre choix alors que de tolérer le texte impie... et son auteur récalcitrant.

Ces années-ci, on récupère les conflits facilement, aussi la tentation sera forte d'utiliser l'affaire Daignault pour promouvoir toutes sortes de causes. Qu'on ne se méprenne pas. L'effort de J. Daignault a été de décentrer l'action politique constamment vue sous le rapport gauche-droite. Il ne s'agit pas d'une lutte pour le pouvoir mais plutôt d'une lutte contre toute forme de pouvoir s'affichant comme Kastrateur.

(suite à la page 6)

MÉRITAS SPORTIF

Le Service des activités physiques et sportives vous informe que le Méritas sportif aura lieu le jeudi 2 avril à compter de 19 h 30 au gymnase de l'UQAR.

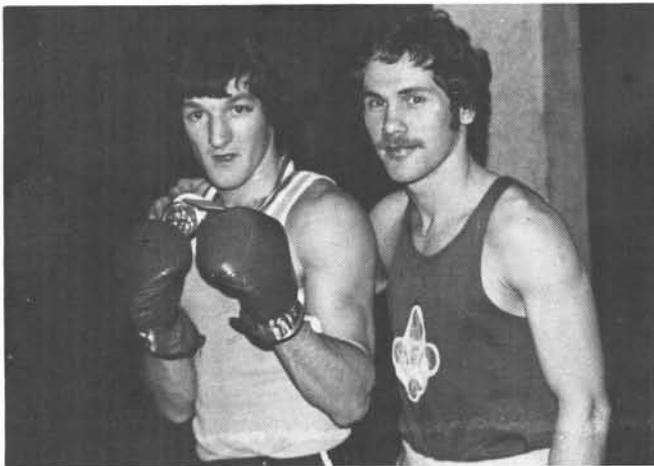
Il sera suivi du party de fin de session auquel toute la communauté universitaire est invitée. Bienvenue à tous.

(suite de la page 5)

LA CENSURE DU "NONSENSE"

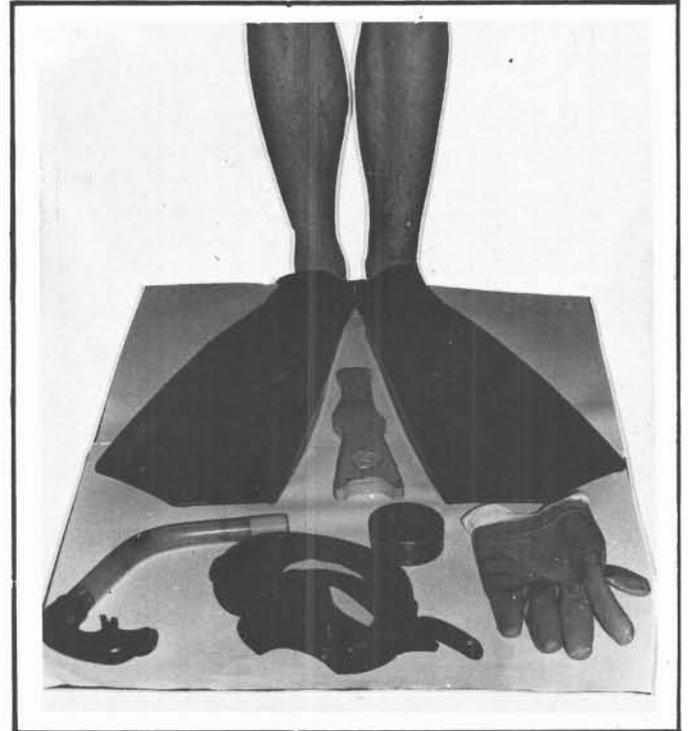
J. Daignault a tenté seul avec beaucoup d'héroïsme et de brio d'ouvrir une fenêtre dans l'organisation afin d'y faire pénétrer un peu d'air frais. J'appuie entièrement sa démarche; il était grand temps que cela arrive car on ne se rend pas toujours compte que l'air est vicié et qu'on pue des pieds...

Clermont Gauthier



Résultat au championnat québécois de boxe amateur

L'étudiant en géographie à l'UQAR, Jean-Yves Huard, responsable des athlètes de l'Est du Québec, a conduit au championnat sportif du Québec deux boxeurs amateurs du club de boxe rimouskois. Les athlètes étaient Réjean Lessard (147 lb) senior novice, étudiant à l'UQAR, et Gérald Desjardins (132 lb) senior novice, ex-étudiant de l'UQAR. Réjean Lessard, malgré une très bonne performance, a dû s'incliner à son premier combat. Gérald Desjardins en a surpris plusieurs car il a remporté ses trois combats contre des gars de Hull, Granby et Sherbrooke pour se mériter une médaille d'or et être déclaré champion provincial de sa catégorie. À noter que les 3, 4 et 5 avril, il y aura à Montréal le championnat intermédiaire (17, 18 et 19 ans) et le club de Rimouski sera représenté par quatre boxeurs. Sur la photo, on reconnaît Gérald Desjardins et Jean-Yves Huard.



Une fois la glace cassée

Il n'y a pas que le hockey sur glace qui attire les sportifs. Voici à quoi ressemble un équipement de hockey sous-marin, un sport qu'affectionne particulièrement Yves Lebeau, un étudiant en géographie. À l'avant-plan, on reconnaît un tube de respiration, un masque et un gant. Au centre, la rondelle, assez lourde pour rester au fond de l'eau, et le hockey, qui se tient d'une seule main et avec lequel on pousse la rondelle. Près du hockey, on voit les palmes. Il ne manque que l'eau et les joueurs. Le hockey sous-marin est un sport qui exige une bonne respiration, c'est le moins qu'on puisse dire. En outre, à moins d'être derrière une baie vitrée sous-marine, il n'est pas prévu que ce sport nouveau attire les foules. Les initiés semblent toutefois s'y plaire beaucoup.

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél. : 724-1425
 Rédaction : Mariette Parent-Pineault - Mario Bélanger
 Montage : Richard Fournier
 Dactylographie : Simone Fortin
 Impression : Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec